

SCHÉMAS
DÉPARTEMENTAUX
DES CARRIÈRES
2013



Protections environnementales
de type 2



Protections environnementales

- Protection des milieux naturels :
 - Natura 2000
 - zone de protection spéciale
 - forêts soumises au régime forestier
 - Znieff de type 1 et 2
 - Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains

- Protection du patrimoine historique :
 - sites inscrits
 - zones de protection des monuments historiques inscrits
 - zones de protection du patrimoine architectural et paysager et secteurs sauvegardés

- Protection de la ressource en eau :
 - périmètres éloignés de protection de captage d'eau potable
 - zones des plus hautes eaux connues
 - zone de préservation stratégique de l'alimentation en eau potable dans la Bassée

- Politique de territoire :
 - parcs naturels régionaux (PNR)
 - espaces naturels sensibles (ENS) (zones de préemption)

Contraintes de fait

- Carrières déjà exploitées et/ou autorisées en 2011
- Urbanisation

- Gisements de matériaux hors contraintes de fait.

- Villes importantes

